

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

## LA FCSQ, AU CŒUR DES DÉBATS POLITIQUES IMPORTANTS



Josée Bouchard  
Présidente de la FCSQ

Plusieurs dossiers politiques importants qui ont fait les manchettes au cours des dernières semaines ont interpellé les commissions scolaires et la Fédération était toujours au rendez-vous pour défendre l'intérêt des commissions scolaires et de l'éducation en général.

### ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES SIMULTANÉES

Dans le dossier des élections scolaires et municipales simultanées, il y a d'abord eu un sondage Léger Marketing, publié en décembre dernier, qui révèle que près de 90 % de la population québécoise est favorable à la tenue d'élections simultanées en 2013. De plus, 82 % des répondants à ce sondage ont affirmé qu'une telle formule les inciterait davantage à aller voter, confirmant ainsi un des principaux arguments de la FCSQ. Des résultats sans équivoque que j'ai mis en évidence lors de mes nombreuses rencontres et interventions publiques dans ce dossier. De plus, n'hésitant pas à aller à l'encontre du discours officiel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), les élus de la MRC de Bellechasse ont adopté à l'unanimité une résolution appuyant la tenue d'élections scolaires et municipales simultanées, y voyant là de nombreux avantages pour tous. Une initiative que la Fédération souhaite voir se répéter dans plusieurs régions. Dans le mémoire qu'elle a présenté et défendu lors de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 78, portant sur la représentation électorale et le financement des partis politiques, la FCSQ a rappelé sa demande pour la tenue d'élections scolaires et municipales simultanées dans une perspective de valorisation de la démocratie scolaire.

Enfin, au moment de mettre sous presse ce numéro du magazine *Savoir*, le Directeur général des élections du Québec (DGE) a rendu public cinq scénarios d'organisation et de gestion d'élections scolaires et municipales simultanées. Nous analyserons attentivement ces divers scénarios qui confirment la faisabilité d'élections scolaires et municipales simultanées. Des discussions sont à venir à ce sujet avec le DGE et le gouvernement.

### MODIFICATIONS AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

La controverse soulevée par le projet de règlement modifiant le régime pédagogique a évidemment été au cœur de l'actualité au cours des dernières semaines. J'ai précisé à plusieurs reprises dans mes entrevues aux médias que jamais les commissions scolaires n'ont demandé ou souhaité les modifications proposées.

La Table de concertation des partenaires des commissions scolaires francophones a décidé d'écrire à la ministre pour lui demander de reporter les modifications prévues au régime pédagogique pour se donner le temps d'analyser plus en profondeur les changements proposés et de les modifier au besoin.

Un autre dossier sensible est celui de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). À la suite d'une recommandation de la Commission permanente sur la mission éducative, les membres du conseil général ont adopté à l'unanimité une proposition visant à demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réunir d'urgence tous les partenaires dans ce dossier afin de faire le point. Malgré notamment l'appui des parents à notre demande, la ministre préfère laisser ce dossier suivre son cours à la table de négociation pour le moment.

Par ailleurs, je suis très fière d'avoir été invitée par le premier ministre, Jean Charest, à participer à l'événement Rencontre économique 2010 sur l'avenir du Québec qui s'est tenu à Lévis en janvier. Nous avons réussi à rallier tous les participants à l'argument que l'éducation doit être la priorité absolue et que cela doit notamment se traduire dans le financement.

Enfin, comme plusieurs d'entre vous, je n'ai pu rester insensible aux images en provenance d'Haïti qui a été secoué par un terrible tremblement de terre le 12 janvier dernier. C'est pourquoi j'ai proposé que les commissions scolaires participent à la reconstruction du système d'éducation de ce pays dévasté, en accord avec nos valeurs et notre expertise. Des démarches ont été entreprises avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie et Éducation internationale et le projet est en voie de se concrétiser.

Bien sûr, je ne peux passer sous silence l'échéance imminente des conventions collectives. Je suivrai ce dossier de près en espérant une conclusion rapide dans le meilleur intérêt de nos élèves.

*Josée Bouchard*